/VS REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-232 DU 5 JUIN 1998

portant inscription au tableau d'avancement aux grades supérieurs de personnels Officiers des Forces Armées Béninoises au titre de l'année 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT, CHEF SUPREME DES ARMEES,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- VU la Loi N°90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- VU la Loi N°81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Béninoises et la Loi N°88-006 du 26 Avril 1988 qui l'a modifiée et complétée;
- VU 1'Ordonnance N°96-02 du 31 Janvier 1996 portant Loi des Finances pour la gestion 1996 ;
- VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996;
- VU le Décret N°98-220 du 15 mai 1998 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°97-143 du 25 mars 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- SUR proposition du Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale et des Relations avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 mai 1998;

DECRETE:

<u>Article 1er</u>.- Sont inscrits à titre d'ancienneté ou au choix au tableau d'avancement au titre de l'année 1997, les Officiers dont les noms suivent :

ARMEE DE TERRE

POUR LE GRADE DE : COLONEL

- Lieutenant-Colonel YEBOUROU Jacob
- Lieutenant-Colonel COMLAN Rigobert Epiphane
- Lieutenant-Colonel Marcel Fernand AMOUSSOU
- Lieutenant-colonel Jean N'TCHA.

POUR LE GRADE DE LIEUTENANT-COLONEL:

- Chef de Bataillon GNANVI René
- Chef de Bataillon DJINOU Codjo
- Chef de Bataillon SOROGUI Waï Boro
- Chef de Bataillon KPANOU Julien
- Chef de Bataillon CHABI BOUKO Mama Chabi
- Chef de Bataillon DJIGLA Toï Cassien
- Chef de Bataillon MISSIHO Toton Raymond
- Chef de Bataillon ADJOU Moumouni M. Mathias
- Médecin-Commandant AHOUKPO Mikodè Dénis
- Chef de Bataillon OROU YOROU Joseph
- Chef de Bataillon BANSOU Taïrou
- Chef d'Escadron MONGBO Ephiphane
- Chef d'Escadron BIO NINGUI Bakassiri
- Commandant AGNOU BASSO Honoré
- Chef de Bataillon ANOUMOU Yao Léon.

POUR LE GRADE DE : COMMANDANT OU PHARMACIEN COMMANDANT

- Capitaine DJOGBA Roger
- Capitaine OUINSOU Augustin
- Capitaine AMOUSSOU Jean Comlan
- Capitaine BOCOVO Séraphin
- Capitaine TOTON G. Stanislas
- Capitaine ADJOUDJENON S. Marc
- Capitaine KIDJO Euloge Patrice
- Capitaine ANANI Pierre

- Capitaine DAZAN G. Benjamin
- Capitaine HOUNTONDJI Jean
- Capitaine HESSOU Aimé Joseph
- Capitaine DOSSA Emmanuel
- Capitaine DOSSOU Marcellin
- Capitaine NOUDOHOUNSI K. Albert
- Capitaine GLELE A. T. F. Crespin
- Capitaine CAPO-CHICHI Jean
- Capitaine ALLOSSOHOUN Roger
- Capitaine GBENOU G. Marc.
- Capitaine SOKA Rémy
- Capitaine OGAN-BADA Clément
- Capitaine MASSOU A. Mikaïla
- Capitaine DOSSOU AGOSSA Dodji David
- Capitaine DEGAN K. K. Barthélémy
- Capitaine d'ALMEIDA H. Rhétice
- Capitaine SANNI Gustave
- Pharmacien Capitaine OUSSOU Djognibo Etienne

POUR LE GRADE DE : CAPITAINE OU MEDECIN-CAPITAINE

- Lieutenant AKOUTE Elie
- Lieutenant SINSIN Ignace
- Lieutenant AHOUANVOEDO H. D. Gilles Maxime
- Lieutenant BADA Bertin
- Médecin-Lieutenant AHOUANVOEKE E. D. Léonce
- Médecin-Lieutenant HOUNTO Yao Félicien.

FORCES AERIENNES

POUR LE GRADE DE : COLONEL

Néant

POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL

- Commandant DOSSOU-YOVO A. Symphorien
- Commandant MELOME Kouassi Marcellin

POUR LE GRADE DE : COMMANDANT

- Capitaine AKAKPO Louis N.
- Capitaine CHABI K. Sébastien
- Capitaine OUENSAVI Léopold V.
- Capitaine VIGAN C. Alexandre
- Capitaine DAGAN Marcellin
- Capitaine DAYE René
- Capitaine KAHO Marcel
- Capitaine SAHUI S. Paul

POUR LE GRADE DE : CAPITAINE

- Lieutenant AMELINA Joseph

FORCES NAVALES

POUR LE GRADE DE : CAPITAINE DE VAISSEAU (COLONEL)

Néant

<u>POUR LE GRADE DE</u> : CAPITAINE-DE-FREGATE (LIEUTENANT-COLONEL)

- Capitaine -de- Corvette ZOCLY Michel
- Capitaine-de-Corvette ALOFA Lazare
- Capitaine-de-Corvette DOSSOU J. B. Siméon

<u>POUR LE GRADE DE</u> : CAPITAINE-DE-CORVETTE (COMMANDANT)

- Lieutenant-de-Vaisseau ADEGBITE A. Jean
- Lieutenant-de-Vaisseau LOGBO Salako Pierre
- Lieutenant-de-Vaisseau AWHANGBO Jean

POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-DE-VAISSEAU(CAPITAINE)

- Enseigne-de-Vaisseau de 1ère Classe HOUENOU Julien
- Enseigne-de-Vaisseau de 1ère Classe BADOU E. Albert

GENDARMERIE NATIONALE

POUR LE GRADE DE : COLONEL

Néant

POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL

- Chef d'Escadron AKPAKPO Cokou
- Chef d'Escadron SEMEGAN Cocou
- Chef d'Escadron ALLOGNIKOU Antoine
- Chef d'Escadron MAMADOU Moussa
- Chef d'Escadron AMETEPE Sébastien Yaovi

POUR LE GRADE DE : CHEF D'ESCADRON

- Capitaine OUSMANE Mounirou
- Capitaine BOCO Clément
- Capitaine EGNANFIN Dieudonné
- Capitaine GARBA Yacoubou
- Capitaine DEGBESSOU Rigobert
- Capitaine AYAMOU Placide
- Capitaine MAMA Touré Ibrahim
- Capitaine OUOROU Zoumarou
- Capitaine DESSAGBOLI Sévérin.

POUR LE GRADE DE : CAPITAINE

- Lieutenant PADONOU D. Laurent
- Lieutenant ELOMON Emile.-

Article 2.- Le Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale et le Ministre des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 5 JUIN 1998

par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Chef Suprême des Armées,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale et des Relations avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,

Pierre OSHO

Le Ministre des Finances,

Abdoulaye BIO-TCHANE

<u>Ampliations</u>: PR 6 AN 4 CA/MIL 2 CS 2 CC 2 MDN 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 18 SPD 2 IGE-DEP-INSAE 3 DSI 2 DGBM-CF-DGTCP-DSDV 8 CEMA 2 DGGN 2 DSPM 2 DOSSIERS INTERESSES 84 JORB 1 CHRONO 2.-